



Charte d'engagements

Moi, joueur(se), licencié(e) de l'ALPCM, je m'engage à :

- Respecter le règlement intérieur [disponible ici](#)
- Être assidu, ponctuel et motivé aux entraînements comme aux matchs, me souvenir que le basket reste un jeu collectif et inclusif, avoir un esprit d'ouverture et de solidarité avec tous, refuser toute forme de tricherie, toute forme de violence physique, verbale ou morale.
- Me conformer aux règles du basket, respecter les décisions des arbitres (**l'arbitre peut se tromper**), respecter mes partenaires et les adversaires, dans la victoire comme dans la défaite, respecter les choix sportifs des entraîneur(e)s, écouter les consignes de son coach et non celles d'une autre personne (parents, public),
- Être disponible pour les matchs de championnat qu'ils soient à domicile ou à l'extérieur, assurer la tenue de la table de marque / arbitrage lorsque je suis désigné, prévenir mon entraîneur(e) de toute absence ou retard et l'informer immédiatement de tout problème afin de ne pas laisser grandir un malentendu.
- Respecter le matériel, les équipements mis à ma disposition et la propreté des lieux, participer à la vie du club tout au long de la saison "**votre aide est précieuse**", apprendre à arbitrer, à tenir la table de marque et dans la limite de mes moyens entraîner ou encadrer une équipe, venir supporter les autres équipes du club et toujours donner une bonne image du club.

Nous, parents ou responsables légaux d'un(e) joueur(se) licencié(e) à l'ALPCM, nous engageons à :

- Veiller au respect des engagements pris par notre enfant, l'aider à accepter les contraintes de présence, ponctualité et assiduité aux entraînements et aux matchs, s'assurer systématiquement de la présence de l'entraîneur(e) avant de laisser son enfant aux entraînements ou aux matchs,
- Être présents aux rencontres de basket de notre enfant (dans la mesure du possible), respecter les décisions des arbitres « l'arbitre peut se tromper », ne pas intervenir dans les choix sportifs des entraîneur(e)s, relativiser les enjeux d'une rencontre,
- Assurer, lorsque nous sommes désignés, les permanences de table ou de bar, pour le bon déroulement des matchs à domicile, les déplacements de l'équipe de notre enfant à l'extérieur, montrer l'exemple en ayant un comportement irréprochable à l'égard des joueurs, des arbitres, des adversaires, des supporters, des bénévoles et des dirigeants du club,
- En cas d'empêchement, prévenir l'entraîneur(e), parent référent le plus tôt possible et trouver une solution pour nous faire remplacer.
- Instaurer un dialogue courtois avec les autres parents, les entraîneur(e)s, bénévoles et dirigeant(e)s, participer à la vie du club tout au long de la saison "**votre aide est précieuse**".